La politique suisse de la France en 1847 : d'après la correspondance entre Metternich et le comte Apponyi

Autor(en): **Burgener, Louis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **27 (1947)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-76482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La politique suisse de la France en 1847

d'après la Correspondance entre Metternich et le comte Apponyi

par *Louis Burgener.*

Introduction

Au Congrès de Vienne de 1815, les Puissances européennes admettaient l'existence d'une Confédération helvétique de vingt-deux cantons. Par le deuxième traité de Paris, le 20 novembre 1815, la France, le Portugal, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie reconnaissaient expressément la neutralité perpétuelle de la Suisse.

Pendant plusieurs années, les relations diplomatiques entre la France et la Suisse, qui toutes deux se relevaient d'une longue période de troubles, furent des plus cordiales. La vague de libéralisme, qui déferlait sur l'Europe de la Sainte-Alliance, passa aussi sur ces deux pays: en France, la Révolution de Juillet 1830 mit un terme au gouvernement légitime et réactionnaire de Charles X et confia la royauté à Louis-Philippe d'Orléans. En Suisse, plusieurs cantons changèrent leurs constitutions et passèrent au régime de la démocratie représentative, certains par la voie parlementaire normale, d'autres grâce à un fort remous populaire. Mais rien n'est plus faux de croire que ces deux nations étaient complètement gagnées aux idées nouvelles; partout les forces conservatrices restaient très influentes.

En 1838, la France, mécontente du droit d'asile de la Confédération, réclama l'extradition d'un réfugié politique de marque, le prince Louis-Napoléon. La Suisse refusant, on fit de part et d'autre des préparatifs d'intervention militaire, mais le conflit ne devait pas éclater, car le futur Napoléon III quitta le pays [1].

---

[1] Cf. J. C. Biaudet, *La Suisse et la Monarchie de Juillet (1830—1838)*, Lausanne 1941, in-8°.

Entré le 29 octobre 1840 au ministère des Affaires Etrangères où il devait rester jusqu'en 1848, François Guizot [2] considérait la Suisse comme un état libre, sans doute, mais aussi un pays qui de temps en temps, avait besoin des conseils de l'ambassadeur de France. La garantie de la neutralité favorisait cette sollicitude particulière, et c'est toujours sous ce masque de profonde amitié, de protection et de désintéressement discutable que la diplomatie française a travaillé dans les cantons.

Lorsque, dans ses *Mémoires* [3], Guizot essaie de justifier sa politique suisse, il regrette que la revision du Pacte fédéral, en 1832—1833, n'ait pas abouti, ce qui aurait apaisé la nation.

« Donner à l'opinion générale du pays plus d'efficacité et à son pouvoir central plus de force dans les affaires de sa compétence, tout en maintenant le régime de la Confédération et l'indépendance des cantons, tel était le but avoué et légitime de la réforme réclamée » [4]. De plus en plus, la France s'intéressait à la Suisse à cause du radicalisme naissant dont on redoutait les effets dans toute l'Europe. Acquis à l'idée d'une paix intérieure et, de ce fait, adversaire de tout excès, tant radical que conservateur, Guizot n'approuva ni la réaction religieuse en Valais, ni la suppression des couvents en Argovie, prélude lointain de la guerre civile. Et les évènements justifièrent l'inquiétude de la France: les expéditions des Corps-Francs, la formation du Sonderbund, l'opposition radicale, tout indiquait que la Confédération allait devenir le volcan de l'Europe, la place forte des extrémistes. De son côté, l'Autriche s'occupait aussi de la Suisse et semblait prévoir une intervention. Or la France, quoiqu'elle condamnât la politique intérieure de la Confédération, ne pouvait souffrir une intervention d'un tiers sans qu'elle y participât.

Cette fois la fierté nationale réagit en Suisse contre le protectorat des grandes puissances et les intrigues de leurs représen-

---

[2] *François Guizot* (1787—1874) fut en contact étroit avec le monde protestant et la Suisse.

[4] Guizot: *ouvr. cit.*, tome VIII, p. 422.

Bâle et Genève, 1858—1867, 8 vol. in-8°.

[3] F. Guizot: *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon Temps*. Leipzig,

tants diplomatiques dans les cantons et à la Diète: l'étranger ne surveillait-il pas même la politique intérieure!

« En aucun cas, — écrit son ministre des Affaires Etrangères —, aucune intervention matérielle isolée de l'une des puissances ne saurait être admise, et, quant à une intervention collective des puissances, deux choses sont désirables: l'une qu'on puisse toujours l'éviter, car elle serait très-embarrassante; l'autre, que, si elle doit avoir lieu, qu'elle n'ait lieu que par nécessité évidente, sur le vœu, je dirais même sur la provocation d'une partie de la Suisse recourant à la médiation de l'Europe pour échapper à la guerre civile et à l'anarchie »[5].

Quoiqu'il n'approuvât pas l'appel des Jésuites à Lucerne, dans lequel il voyait une provocation dangereuse, Guizot commit l'erreur de remplacer en Suisse le comte de Pontois par l'ambassadeur Bois-le-Comte[6]. C'est la seule faute que Guizot reconnaît dans ses *Mémoires*. Catholique ardent et conservateur convaincu, Bois-Le-Comte afficha trop sa sympathie pour le Sonderbund pour bien servir les intérêts de la France. Comme son ministre, il s'est trompé sur la force de résistance des catholiques.

Avec une Autriche prête à intervenir et une France inquiète, à la fois, de la tournure des évènements en Suisse et d'une intervention qu'elle ne pouvait admettre sans y participer, l'Angleterre avait beau jeu; par la France, qui désirait absolument le concours anglais, Palmerston[7] retenait les autres puissances, plus promptes à l'action, surtout Metternich[8].

---

[5] Guizot au marquis de Dalmatie (1801—1857), ambassadeur de France à Berlin, du 23. 3. 1843; ds. Guizot, *ouvr. cit.*, t. VIII, p. 443.

[6] *Le comte de Bois-le-Comte* (1796—1863), qui, à l'exception de trois années, servit dans la diplomatie française de 1814 à 1848, fut ambassadeur en Suisse du 16 décembre 1846 au 24 février 1848.

[7] *Palmerston* (1784—1865) alors ministre au Foreign Office, cherchait une revanche diplomatique après que l'Angleterre eût vainement protesté contre l'annexion de Cracovie et les mariages espagnols.

[8] *Metternich* (1773—1859) pensait venir à bout du radicalisme suisse comme des autres difficultés libérales (mouvements en Allemagne, à Naples, au Piémont, en Espagne, etc.).

Avant la guerre

Le 18 janvier 1847, le comte Apponyi[9] demanda à Guizot, si la France suivrait l'exemple de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie en envoyant, elle aussi, au nouveau canton-directeur, Berne, une note qui contiendrait des conseils sur la politique intérieure de la Suisse. Sur l'avis de son ambassadeur et du conseil des ministres, Guizot renonça à une note pareille qu'il déclarait inusitée et sans précédent.

Bois-le-Comte, bien trop enclin à favoriser les conservateurs, fut rappelé à Paris pour y recevoir des instructions.

« Dès qu'il (Bois-le-Comte) arriva à Paris, je m'entretins à fond avec lui; je lui remis fortement sous les yeux le principe fondamental de notre politique: l'ajournement de toute idée d'intervention étrangère en Suisse jusqu'au moment où les souffrances et les impuissances de la guerre civile et de l'anarchie en auraient fait sentir à la Suisse elle-même l'opportunité. J'insistai de plus sur l'importance qu'il y avait pour la question même ... à nous concerter avec le cabinet anglais »[10].

Qu'elle était donc au juste l'opinion de Guizot au sujet de la situation politique en Suisse pour qu'il arrivât à prévoir une intervention possible?

Constitué le 11 décembre 1845, le Sonderbund fut connu en avril suivant, grâce à l'opposition des députés de Morat au sein du Grand Conseil de Fribourg. Les évènements se précipitèrent: appel des Jésuites, Corps-Francs, etc. Or voici que le bouillant Ochsenbein[11] venait d'être élu président du Conseil d'Etat et — du fait que Berne devenait canton-directeur — en même temps

---

[9] Le comte *Antoine-Rodolphe Apponyi* (1782—1852), ambassadeur d'Autriche à Paris jusqu'en 1849.

[10] Guizot: *ouvr. cit.*, t. VIII, p. 467.

[11] *Johann-Ulrich Ochsenbein* (1811—1890) fut un des artisans les plus fougueux du radicalisme. Quelques années après la victoire de son parti, il fut écarté de la scène politique, servit par deux fois en France (en 1870, il était général de division); en Suisse, il prit une part active à la vie politique, sans arriver toutefois aux hautes fonctions qu'il avait occupées lors de la victoire de 1848.

président de la Diète fédérale! N'était-ce pas la certitude d'une lutte sans merci?

Si Guizot croyait encore à une réconciliation éventuelle, les rapports de son ambassadeur l'en dissuadèrent bientôt. Garder les deux partis séparés, les empêcher de recourir à des attaques à main armée, tel semblait être le but immédiat de la politique française. L'avance incessante des radicaux dans les élections cantonales devait provoquer une activité plus intense chez Metternich.

Le meilleur moyen de contenir les extrémistes consistait à leur faire entendre que les puissances marchaient de pair et surveillaient le pays plus que jamais. Une intervention armée? Guizot n'y songeait pas, mais il fallait que la Suisse y crût! A Paris, Bois-le-Comte disait à Apponyi:

«Tant qu'on verra l'Autriche et la France d'accord, car la Russie et la Prusse s'associent constamment à la marche de votre cabinet, les radicaux n'oseront rien entreprendre de bien sérieux, et ils seront constamment méfiants et intimidés. J'espère bien que nous n'en viendrons jamais jusqu'à l'intervention armée, mais il faut qu'ils la croient possible et qu'elle soit un sujet d'alarme continuelle pour eux» [12].

Pour le moment, il fallait donc maintenir l'équilibre en Suisse, soutenir les catholiques, détacher les cantons demi-libéraux du bloc démocratique, empêcher la constitution d'une majorité radicale à la Diète dont on craignait les décisions contre le Sonderbund. Bois-le-Comte de retour en Suisse, Guizot pouvait se vouer entièrement aux problèmes intérieurs. Nous savons maintenant par quels moyens, le président du conseil, d'une probité scrupuleuse dans sa vie privée, se conservait la majorité aux Chambres en achetant des députés par des concessions financières ou administratives. Cette corruption devint une des meilleures armes contre le gouvernement; la France s'acheminait vers la campagne des banquets et la Révolution de Février. En Suisse, une majorité radicale à la Diète était peu probable, du moins selon Bois-le-Comte. C'est ici que l'on s'aperçoit combien la préférence de l'ambassadeur pour le Sonderbund faussait son jugement. Dans

[12] Apponyi à Metternich, du 30 janvier 1847; la copie de la correspondance entre Metternich et Apponyi se trouve aux Archives Fédérales, à Berne.

les premiers mois de 1847, onze cantons et demi étaient radicaux, sept appartenaient au Sonderbund — encore faut-il ajouter que Fribourg et le Valais n'y étaient pas de tout cœur — et quatre cantons et demi ne s'étaient pas encore déclarés.

Les élections d'un district, celui de Gaster, dans le canton de St. Gall, eurent leurs répercussions jusqu'à Paris. Guizot voyait juste en craignant, par ce petit succès, une majorité radicale dans le canton de St. Gall, puis à la Diète.

« Il faut donc chercher, — avouait-il à Apponyi —, le moyen de détacher un ou plusieurs cantons de la majorité actuelle, et c'est ce que j'ai vivement recommandé à la sollicitude de Monsieur Bois-le-Comte. D'après ce qu'il m'écrit, il y aurait pour la France quelque espoir à agir dans ce sens sur les cantons de Soleure et de Thurgovie, et j'espère que notre ambassadeur y vouera tous ses efforts. On m'assure également que l'influence de l'Autriche pourrait obtenir un pareil résultat sur le canton du Tessin. Dans ce moment tout est tranquille en Suisse, et il n'y aura pas de Diète extraordinaire, ce qui est sans contredit un grand point de gagné »[13].

Et le 12 juin, soit trois semaines plus tard, Guizot déclarait en outre:

« Voici mon pronostic sur ce qui arrivera en Suisse. Il est hors de doute que la majorité de la Diète décrètera en principe la dissolution du Sonderbund et l'expulsion des Jésuites. Je crois moi-même qu'elle ne votera pas l'emploi immédiat de la force pour l'exécution de ces décrets, mais je regarde comme certain, que les corps francs se mettront aussitôt en mouvement pour attaquer les cantons formant le Sonderbund, sans que les cantons radicaux y fassent opposition ... ; ce sera par conséquent la guerre civile qui éclatera et qui nous forcera à intervenir à main armée »[14].

Quelques jours plus tard, Guizot, convaincu qu'une intervention est inévitable, établissait son plan d'action politique:

1. Une *intervention morale* des grandes puissances, y compris l'Angleterre. Influence par des notes, des conversations, des démarches diplomatiques collectives ou simultanées, le tout en

[13] Apponyi à Metternich, du 20 mai 1847.

[14] Apponyi à Metternich, du 16 juin 1847.

un langage poli, mais ferme, pour ne pas blesser la susceptibilité de la Suisse.

2. *Une intervention matérielle.* Bien que Guizot y soit décidé, cas échéant, il désire que l'Autriche prenne les devants de façon à faire suivre la France où, pour ne pas déplaire à l'Angleterre, le roi, le cabinet et les Chambres repoussent toujours l'idée d'une intervention armée.

Ce plan, si séduisant qu'il fût, supposait une identité de vues qui n'existait pas entre les cours européennes. Guizot avait accepté de s'associer aux puissances qui pensaient faire une déclaration commune à Berne pour empêcher un vote défavorable au Sonderbund. Mais le 22 juin, le ministre annonçait à Apponyi qu'il ne pouvait acquiescer, vu que le roi et le cabinet faisaient opposition, le maréchal Soult[15] ayant prétendu qu'une intervention en Suisse n'était possible et intéressante que suivie d'une occupation passagère, grosse de complications politiques.

« En résumé, — concluait Guizot —, nous ne saurions nous associer à la déclaration à faire à Berne ... parce que nous y voyons un engagement formel à intervenir à main armée en Suisse, engagement que nous ne croyons pouvoir nous imposer à ce moment ... »[16].

Deux jours plus tard, le ministre français eut la grande satisfaction de voir sa politique prudente approuvée à la Chambre.

Lors d'une visite de politesse à Ochsenbein, Bois-le-Comte le félicita de sa nomination en termes équivoques et se permit de présenter les vœux de la France, à quoi son interlocuteur répondit froidement qu'il n'avait pas de leçon à recevoir, et il pria le diplomate de la manière la plus polie, mais aussi la plus explicite, de ne plus recommancer.

A la Diète, la majorité radicale était formée; le 5 juillet, le Sonderbund allait au devant de difficultés très sérieuses. Le lendemain déjà, Bois-le-Comte remit au président Ochsenbein une note: le gouvernement français, y était-il dit, regrette la tournure des évènements en Suisse; il rend la Diète attentive au fait que les

---

[15] *Soult* (1769—1851), alors président du conseil.

[16] Apponyi à Metternich, du 22 juin 1847.

puissances ont garanti vingt-deux cantons souverains et non une Suisse unitaire, que toute mesure prise contre un ou plusieurs cantons serait une atteinte à la liberté cantonale, la base du Pacte fédéral de 1815, et que les puissances se considéreraient alors comme affranchies de tout engagement envers la Suisse. La note ajoutait que la France et l'Autriche, en leur qualité de pays voisins, attachaient une grande importance à une Suisse paisible et fédéraliste »[17].

Ochsenbein, parcourut la note avec le plus grand calme, puis refuta les arguments point par point et dit en concluant que la Confédération ne tolérerait jamais une intervention étrangère, de quelque nature qu'elle fût.

L'ambassadeur ayant demandé que la note fût lue à la Diète, ce qu'Ochsenbein refusa, le diplomate se retira en laissant entendre qu'une intervention était plus vite réalisée qu'on ne pouvait le croire. C'est alors que le fougueux radical aurait répondu: « Si les puissances alliées veulent jouer va banque, nous jouerons avec (elles) ! »[18].

Bois-le-Comte publia la note dans les journaux conservateurs, *l'Union,* de Fribourg, et la *Berner Volkszeitung* que la presse radicale commenta non sans ironie, au grand dépit de l'ambassadeur.

La situation allait en empirant! Le 20 juillet, la majorité de la Diète déclara le Sonderbund anti-constitutionnel, mais on ne réussit pas à faire voter l'emploi de la force armée, car certains cantons, d'accord sur la question de droit, refusaient encore une intervention directe.

Dans l'impossibilité de convaincre le roi et le cabinet, — ils refusaient toujours une intervention par égard à l'Angleterre —, Guizot se proposa le plan suivant:

a) Provoquer les dissensions parmi les radicaux pour empêcher le fameux vote d'exécution, c'est-à-dire la dissolution du Sonderbund par les armes.
b) Augmenter les envois d'argent et d'armes aux catholiques.

---

[17] Cf. *Abschiede der ordentlichen eidgenössischen Tagsatzung des Jahres,* I. Teil, p. 96.

[18] Spreng, *U. Ochsenbein,* Berlin 1918, in-8°, p. 127.

c) Préparer une intervention diplomatique commune des puissances.

Le ministre français pensait que Berne n'oserait lancer des Corps-Francs sur Lucerne (cf. son opinion contraire du 12 juin) et provoquer ainsi la guerre civile. Cette guerre pouvait éclater en novembre, tout au plus. L'Autriche fut priée d'agir sur les Grisons, tandis que la France se chargerait de St. Gall.

Les envois d'armes se faisaient sous le couvert de transactions commerciales. En général, la France donnait plutôt de l'argent, l'Autriche du matériel de guerre. Ainsi furent livrés à Unterwald, à titre gracieux, 3 canons et 200 fusils; à Uri, 2 obusiers; à Lucerne, à prix réduit, de l'artillerie, des fusils, de la munition pour près de 100 000 fr.; à Schwyz, contre paiement, 8 canons et 2500 balles. Dans la région de Morat, une vingtaine de radicaux vaudois pillèrent les quatre premières voitures d'un convoi de 3000 fusils, 4 canons et 400 boulets, destinés à Fribourg; les autres 46 voitures ne quittèrent pas le Jura.

Au début de juillet, Louis-Philippe avait suggéré à Apponyi l'idée d'une conférence internationale, à laquelle l'Angleterre prendrait part, mais cette proposition ne deviendra actuelle que quatre mois plus tard.

En novembre 1847

Le mois de novembre 1847 est si agité, tant en Suisse, pays de guerre civile, que dans la diplomatie française et européenne, qu'il gagne à être exposé chronologiquement. Nous nous baserons surtout sur les dates et nouvelles de la correspondance entre Metternich et Apponyi, véritable miroir diplomatique, en y ajoutant les évènements de Suisse et les explications de détail nécessaires.

Au début du mois, le *Journal des Débats* consacre une édition spéciale à la Suisse, dans laquelle le rédacteur attaque le parti radical. Le 4 novembre, la Diète décide de dissoudre le Sonderbund par les armes.

Toutes les puissances sont unanimes dans leur désir d'éviter la guerre civile; Lord Palmerston même accepte l'idée d'une médiation commune entre les partis. Prenant l'initiative, Guizot envoie le projet d'une note médiatrice à Londres, St. Pétersbourg,

Berlin et Vienne: il y propose une conférence internationale à Baden-Baden; si les radicaux devaient refuser la médiation, les puissances seraient libérées de leurs engagements envers la Suisse. La France a bien confiance en la force du Sonderbund, Metternich et Apponyi moins, car ils aimeraient agir plus vite.

En quelques jours, Guizot se décide — en cas de refus des radicaux — à intervenir par les armes et, pour convaincre Louis-Philippe hésitant, à offrir la démission du cabinet si le roi n'était pas d'accord. Le ministre compte sur la majorité qui l'a soutenu aux Chambres, une certitude qui n'en est pas une, car, en juin, cette majorité excluait une intervention armée[19]!

Frédéric-Guillaume IV, — qui craint que la Diète occupe Neuchâtel —, puis les autres Etats acceptent les propositions françaises, seule l'Angleterre se fait attendre. A Paris, on fait confiance aux catholiques suisses; rien ne presse, surtout pas l'intervention armée, dont la nation française ne veut rien entendre.

Enfin, Palmerston répond; il a mis six jours pour rédiger quelques contre-propositions. On prétend, à voix basse, qu'il les avait préparées avant de recevoir le projet français. Pour la première fois, l'Angleterre reconnaît officiellement le Sonderbund, mais ce n'est qu'un demi-succès, car Palmerston réclame, comme base de départ, l'expulsion des Jésuites de Suisse. N'est-ce pas désavouer d'emblée la résistance des catholiques[20]?

Les premières nouvelles de guerre sont accablantes: Fribourg se serait rendue, Salis-Soglio, par contre, occuperait le « Freiamt » argovien[21]. A la demande anglaise de réunir la conférence à Londres, Arnim[22], auquel se rallie Guizot, propose Neuchâtel pour éviter l'occupation de cette ville par les troupes fédérales.

Corrigée par Guizot, la note identique tarde à être agréée par Palmerston qui retient ainsi la diplomatie française. Selon

---

[19] Voir ci-dessus p. 7.

[20] Le cabinet Guizot, soit dit en passant, soutenait les Jésuites en Suisse et les combattait en France.

[21] Contrée située à l'est du lac de Hallwyl.

[22] *H. A. v. Arnim* (1798—1861), ministre de Prusse à Paris de 1846 à 1848.

Broglie[23], Londres céderait sous peu, le Pape aurait alors à trancher la question des Jésuites. Canning[24], qui rejoint Constantinople, discuterait les détails de la note avec Guizot, lors de son passage à Paris.

Défaite rapide du Sonderbund! Déjà, l'on compte avec la reddition de Lucerne, mais on se console en espérant une résistance acharnée des Waldstaetten. Bois-le-Comte, établi maintenant à Neuchâtel, sur territoire neutre, renseigne Paris journellement par courrier spécial.

Et que peut-on lire dans la correspondance d'Apponyi du 23 novembre? Les ambassadeurs des puissances, réunis chez Guizot, apprennent que Palmerston prétend devoir soumettre le tout à la reine Victoria! Cette volte-face anglaise surprend la France!

Il faut suspendre les hostilités immédiatement, car les nouvelles sont terribles. Ne serait-il pas prudent de recommander le renvoi des Jésuites pour calmer les radicaux? Toutefois une démarche auprès du Pape n'est pas approuvée par Apponyi. Placé devant l'alternative d'intervenir tout de suite, sans l'Angleterre, ou de tenter une dernière démarche auprès d'elle, Guizot choisit la seconde possibilité. Broglie préparera la rédaction définitive et la présentera à Londres. On espère arriver à temps, car les dernières nouvelles de Bois-le-Comte sont un peu meilleures: la division Luvini aurait été battue par les Uranais qui progresseraient en Léventine! C'est ce qui explique l'ultime essai à Londres, bien que Louis-Philippe accepterait maintenant une intervention armée. La note identique contient les points suivants:

1. La question des Jésuites sera soumise au St. Siège.
2. Les Corps-Francs ne seront plus tolérés.
3. Le Sonderbund sera dissout.
4. Les partis démobiliseront.

Si l'Angleterre n'approuve pas cette note, Guizot agira sans elle; de plus, en cas de refus des radicaux de suspendre les hostilités, on interviendra par la force armée!

---

[23] *Le duc de Broglie* (1785—1870) était ambassadeur de France à Londres.

[24] *Sir Stratford Canning* (1788—1880), ambassadeur d'Angleterre à

Mais le 28 novembre, la nouvelle de la reddition certaine de Lucerne affole les diplomates; Palmerston ayant accepté, on va envoyer la note en Suisse. L'entente à cinq est enfin réalisée!

Après le Sonderbund

Trop tard! Le Sonderbund n'existe plus! En vain, les diplomates, Bois-le-Comte surtout, essaient de trouver en Valais quelques nids de résistance catholiques. Le représentant britannique ne remet pas sa note. Peel[25] contremande le souper auquel il venait d'inviter les personnalités radicales! Toutes les puissances sont indignées de l'attitude de Palmerston que Metternich avait déjà traité de «jouteur»[26].

Un fait particulier est qualifié de trahison: A la fin novembre, Broglie soumettait la rédaction définitive de la note identique à Palmerston qui l'approuva ... Deux heures plus tard, après le départ de la dépêche, celui-ci faisait écrire à Broglie qu'il ne pouvait admettre que la base de la médiation ne fût pas l'éloignement des Jésuites!

De plus, on était frappé de la concordance entre la hâte des radicaux dans leurs opérations militaires et la tendance de Palmerston à retarder l'intervention diplomatique. Au début de novembre déjà, Peel aurait averti Ochsenbein de l'éventualité d'une intervention.

«C'est en sortant de cette conversation (avec Peel), — écrit Guizot qui accuse l'Angleterre de duplicité —, que M. Ochsenbein a été se concerter avec MM. Druey, Munzinger et Furrer et qu'ils ont résolu de précipiter le mouvement»[27].

Et le ministre français de continuer:

«Au moment où la note identique était enfin sortie de toutes ses transformations et près d'être expédiée en Suisse, Lord Palmerston avait donné à M. Peel l'ordre d'en prévenir le général Dufour, et de l'engager à presser la conquête de Lucerne, pour qu'à l'arrivée de la note les cinq puissances, y compris l'Angle-

---

[25] *Robert Peel* (1822—1895), alors chargé d'affaires d'Angleterre en Suisse.

[26] Metternich à Apponyi, du 29 novembre 1847.

[27] Guizot, *ouvr. cit.*, t. VIII, p. 504—505.

terre, trouvassent la guerre terminée et leur médiation sans objet»[28].

De Massignac, attaché à l'ambassade française, obtint de Peel la confirmation orale de l'envoi du chapelain de la légation anglaise, auprès du général. N'était-ce pas une preuve irréfutable?

Dierauer[29] assure que Dufour avait refusé de recevoir cet ecclésiastique et que le commandant en chef ne subissait aucune influence étrangère. Mais si le chapelain a été refusé, il a peut-être eu des contacts officieux avec des personnes de l'Etat-Major général. Il n'est donc pas exclu que le message anglais soit parvenu, indirectement et peut-être à l'insu des intéressés, jusqu'à Dufour[30].

Le canton-directeur avait donc reçu la note identique du 30 novembre 1847, présentée, par les quatre puissances continentales[31]. Rédigée par Druey et acceptée à la réunion de la Diète du 7 décembre par douze cantons et deux demi-cantons (Bâle-Campagne et Rhodes-Extérieures), la réponse suisse pouvait se résumer ainsi:

L'intervention diplomatique n'avait pas sa raison d'être puisqu'il n'y avait en Suisse qu'une seule autorité légale, celle de la Diète. L'expédition contre le Sonderbund avait été entreprise à la suite de décisions régulières du pouvoir fédéral.

Le Sonderbund était une affaire intérieure; la Confédération ne saurait souffrir une intervention étrangère.

La Diète protestait donc contre le fait d'adresser une note au Sonderbund illégal[32].

---

[28] Guizot, *ouvr. cit.*, t. VIII, p. 506.

[29] Johannes Dierauer, *Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft*, Gotha 1917, tome V, p. 754; cf. aussi d'Haussonville, *Politique extérieure*, Paris 1850, tome II, p. 369 et suiv. (texte d'une dépêche de Bois-le-Comte à Guizot, du 31 décembre 1847).

[30] Cf. aussi la thèse de E. Bonjour, ds. *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, Bâle 1946, p. 200, et celle de Karl Eckinger, *Lord Palmerston und der Schweizer Sonderbundskrieg*, Berlin 1938, p. 117.

[31] Selon les instructions de Palmerston, la note anglaise ne devait être présentée que si la lutte continuait; dans le cas contraire (donc la victoire de la Diète), elle ne serait pas remise, ce qui arriva.

[32] *Abschiede ... 1847*, zweiter Teil, p. 171—172.

D'Asnens de Delley, ancien collaborateur de Tschann[33], décédé le 28 novembre, remit cette réponse à Paris.

Dans la capitale française, la stupeur se mêlait à la colère quand on apprit la fin rapide des hostilités et l'attitude fière des radicaux victorieux. Les révélations sur l'attitude équivoque de Palmerston décidèrent Guizot à agir sans l'Angleterre, ce qu'il pouvait d'autant mieux que Louis-Philippe lui avait donné carte blanche. Reprenant l'idée d'une Conférence à Quatre, il en parla à Apponyi:

«... nous déclarerons à la Diète ce que nous pensons sur ce qui vient de se passer, et quel est notre avis sur la situation présente et sur la Confédération. Cette déclaration, ce manifeste, ou quelque autre nom que vous vouliez l'appeler, sera en même temps la réplique commune à la note responsive de la Diète»[34].

Si la Suisse acceptait, la Conférence de Neuchâtel serait inutile. Rendu méfiant par la grande victoire radicale, le ministre français prévoit alors un contrôle permanent et «invisible» des puissances, une conférence qui surveillerait l'évolution politique en Suisse. Cependant Guizot oubliait tout à fait l'amour-propre national des Confédérés, dont il avait fait si grand cas dans un document antérieur, et la fierté d'une armée de cent mille hommes qui venait de gagner une campagne.

«La situation ministérielle de M. Guizot ..., — mandait l'ambassadeur autrichien à son gouvernement —, est éminemment périlleuse et menacée dans le moment. Gagner du temps, ajourner l'affaire ou lui donner moins de solennité possible jusqu'au moment où les premiers combats parlementaires seront livrés, — ce sont ... autant de moyens de salut pour M. Guizot»[35].

Depuis quelques semaines, l'opposition aux Chambres s'était augmentée d'un groupe de conservateurs, les «Progressistes». Le gros de la droite consentait encore à soutenir le cabinet, mais il refusait une intervention armée en Suisse.

---

[33] *Niklaus-Georg-Karl von Tschann* (1777—1847) fut chargé d'affaires de la Confédération à Paris de 1814 jusqu'à sa mort.

[34] Apponyi à Metternich, du 15 décembre 1847.

[35] Apponyi à Metternich, du 18 décembre 1847.

Quoique Duchâtel [36] se fût d'abord opposé à ce que la France se détachât de l'Angleterre, il se rendit aux raisons de Guizot à condition qu'aucune mesure coercitive ne fût prise contre la Confédération avant d'en discuter aux Chambres. Grâce à cette instabilité intérieure de la France et aux soucis de Metternich en Italie, la Suisse échappera donc à une menace directe. Broglie recommandait de maintenir une entente continuelle, indissoluble entre les puissances, à l'exclusion de l'Angleterre, de soutenir le cabinet français, d'obtenir des garanties de paix intérieure en Suisse.

Guizot, qui trouve maintenant une conférence permanente inutile, soumet aux cours de Vienne et de Berlin le projet d'une note commune à la Suisse.

Louis-Philippe ne voudrait si possible plus d'intervention. Son chef de cabinet renonce à toute initiative avant le débat aux Chambres. En janvier 1848, à la Chambre des Pairs, Broglie et Montalembert [37] défendent le ministre avec un franc succès; en février à la Chambre des Députés, Guizot lui-même se justifie avec éclat.

Entre temps, le note commune, acceptée par l'Autriche et la Prusse, est envoyée en Suisse sans attendre la réponse de la Russie [38].

Enhardi par ses succès aux Chambres, Guizot se décide, de nouveau, à une intervention matérielle si la Suisse refuse les suggestions de la note; il prévoit un blocus commercial et l'occupation des régions limitrophes [39].

Dès le début de février 1848, les affaires intérieures empirent, les banquets se multiplient, Thiers attaque la politique suisse du cabinet. Guizot a lui-même le sentiment qu'il ne pourra se maintenir au pouvoir.

---

[36] Le *comte de Duchâtel* (1803—1867) était ministre de l'intérieur.

[37] Le *comte de Montalembert* (1810—1870), grand champion du catholicisme libéral.

[38] Le courrier mettait à peu près deux semaines pour aller de St. Petersbourg à Paris.

[39] Apponyi à Metternich, du 21 janvier 1848.

La *note commune,* dont la Diète prend connaissance le 22 janvier, contient à peu près les mêmes arguments que la note identique: les puissances garantissent la neutralité de 22 cantons, donc tout changement au Pacte fédéral doit être accepté par tous les cantons! (cette idée, si elle surprend un peu par sa logique étrange, est aussi un des leit-motiv de Metternich); la Diète démobilisera; chaque changement de principe au Pacte fédéral sera soumis à la ratification des puissances; enfin, si la Diète refuse la note, les puissances se considéreront comme déliées de tout engagement envers la Suisse[40].

Préparée par Furrer qui en fit un document important de la défense juridique de notre neutralité, la réponse de la Diète, approuvée le 15 février, disait:

1. Comme on ne trouve aucune allusion à un protectorat de la Suisse dans les Actes du Congrès de Vienne, la Diète ne sait que faire de la sollicitude exagérée des puissances.

2. La garantie de la neutralité n'est liée à aucune forme de gouvernement.

3. L'amélioration des institutions politiques est une affaire purement intérieure.

4. La Diète proteste contre l'accusation que la Suisse constituerait un foyer de révolution en Europe.

5. La Confédération exprime aux puissances ses remerciements pour leur intérêt[41]!

Cette réponse marque la fin de l'intervention diplomatique étrangère; l'intervention armée n'eut pas lieu, car, pendant que la Suisse retrouvait sa paix intérieure, des révolutions s'allumèrent un peu partout en Europe; Guizot et Metternich, qui avaient pris l'initiative des complications diplomatiques dont nous venons de parler, furent écartés du pouvoir.

Conclusion

Maintenant que nous avons suivi la politique suisse de la France jusque dans ses fluctuations diverses, nous essaierons d'en fixer les traits généraux.

---

[40] *Abschiede ... 1847,* zweiter Teil, p. 186—188.

[41] *Abschiede ... 1847,* zweiter Teil, p. 190—194.

La situation ministérielle de Guizot a eu son contre coup sur sa politique extérieure, surtout vers la fin de 1847. Dans la correspondance diplomatique autrichienne, on constate que chaque revers du ministère aux Chambres, même s'il s'agit d'un problème intérieur, a eu sa répercussion nette et immédiate dans l'attitude de Guizot. Cette instabilité, qui facilita le jeu de Palmerston, détruisit en partie les combinaisons diplomatiques des puissances continentales.

Jamais, la France n'a pensé à une annexion ou à un partage de la Suisse, mais *elle n'aurait toléré aucune intervention sans y participer elle-même.* L'opinion publique européenne — pour autant qu'on pouvait en admettre l'existence dans certains états — et les grandes puissances n'auraient pas approuvé une initiative française, tandis que Guizot, qui, par ailleurs, ressentait une sympathie évidente pour la Suisse, arrêtait toute vélléité de Metternich en déclarant au marquis de Dalmatie: «En aucun cas, aucune intervention matérielle isolée de l'une des puissances de saurait être admise ...»[42] et à l'ambassadeur d'Autriche: «... Si vous entrez en Suisse, nous nous croirons obligés à y entrer aussi»[43].

Guizot recherche toujours la collaboration de l'Angleterre, même après l'échec de la note identique, car le roi, le cabinet, les Chambres la réclament sans cesse. Ce boulet, cette servitude dont le ministre voulut plusieurs fois se débarrasser, causa en grande partie la faillite de sa politique suisse.

Unanime jusque dans ses moindres détails, l'accord entre les grandes puissances continentales ne le fut que sur un point: *s'opposer à tout changement de régime en Suisse.* En soutenant le Sonderbund contre les radicaux, dont la victoire risquait d'engendrer un bouleversement révolutionnaire de l'Europe, Guizot tentait de sauver la monarchie de Juillet. C'est Metternich qui, perspicace, écrivait à son ambassadeur en France: «Ce dont il s'agit, c'est d'une immense question sociale — de celle du triomphe du radicalisme sur les principes de la conservation»[44].

---

[42] Voir ci-dessus p. 3.

[43] Apponyi à Metternich, du 22 juin 1847.

[44] Metternich à Apponyi, du 12 décembre 1847.

A la considérer de près, la *position de la Suisse* n'était pas aussi forte qu'on pourrait le croire, bien moins que ne le pensait le fougueux Ochsenbein. Dans la première période critique, celle de la note identique, la rapidité des opérations militaires, soutenue par la lenteur apparente de Palmerston[45], dérouta la diplomatie européenne; dans la seconde, dès le mois de décembre 1847, l'intervention échoua à cause de la position précaire du ministère français, puis, plus tard, grâce aux mouvements révolutionnaires de 1848. Mais *le grand vainqueur* dans le problème suisse de 1847 *fut l'Angleterre* qui, servie par des circonstances particulièrement favorables, réussit à la fois à déjouer les intrigues des puissances, à calmer l'exubérance des radicaux suisses après leur victoire et à passer sans révolution la tourmente du printemps 1848.

Sources et Bibliographie

Abschiede der eidgenössischen Tagsatzungen 1814—1848 (Repertorium der ...), bearbeitet von W. Fetscherin, deuxième volume, Bern 1874—1876.

Apponyi: Journal du comte Rodolphe A., attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris, 1826—1850, p. p. Ernest Daudet, 5ème édit., Paris 1913, 4 vol. in-8⁰.

Baumgartner, J.: Die Schweiz in ihren Kämpfen und Umgestaltungen von 1830—1850. Zürich 1853, 4 vol. in-8⁰.

Beer, Adolf: Kuebeck und Metternich. ds. Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Wien 1897.

Bessler H.: La France et la Suisse de 1848 à 1852. Neuchâtel 1930, in-8⁰.

Bonjour, Edgar: Die Schweiz und England. Bern 1934, in-8⁰.

Bonjour, Edgar: Geschichte der schweizerischen Neutralität. Basel 1946, in-8⁰.

Bourgeois, Emile: Manuel historique de Politique étrangère. 7e édit. Paris 1925, 4 vol. in-8⁰, vol. III.

Chapuisat, Edouard: Le Général Dufour. Genève 1935, in-8⁰.

David, Heinrich: Englands europäische Politik im 19. Jahrhundert (von den Revolutionskriegen bis zum Tode Palmerstons). Bern-Leipzig 1924, in-8⁰.

---

[45] «Dieser Sieg ... wurde nur errungen mit Palmerstons Hilfe, durch seine Ermunterung der Tagsatzungspartei und seine Verschleppung und Vereitelung der europäischen Intervention». Edgar Bonjour, *Die Schweiz und England*, Bern 1934, p. 28.

Dierauer, J.: Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft. Vol. 5, livre 13, chap. IV—VII, p. 606—761. Gotha 1917, in-8⁰.

Dufour, Général: La campagne du Sonderbund. Neuchâtel 1876, 2e édition.

Eckinger, Karl: Lord Palmerston und der Schweizer Sonderbundskrieg. Berlin 1938, in-8⁰.

Flaad, Paul: England und die Schweiz, 1848—1852. Diss. phil. I Zürich. Bäretswil 1935.

Gagliardi, E.: Geschichte der Schweiz. IIIe volume. Zürich 1937, in-8⁰.

Guizot: Mémoires pour servir à l'Histoire de mon Temps. Leipzig, Bâle et Genève, tome 8, ch. 47—48, p. 416—595.

Gutknecht, Else: Die Diplomatie des Auslandes in der Schweiz während des Sonderbundes. Diss. phil. I Basel. Zürich 1919.

Haussonville, O. d': Histoire de la Politique extérieure du gouvernement français, 1830—1848. Nouvelle édit., tome II. Paris 1850, in-8⁰.

Heer et Binder: Der Sonderbund. Zürich 1913.

Histoire militaire de la Suisse, 10e cahier, p. W. Oechsli et M. de Diesbach. Bienne-Berne, 1917, in-8⁰.

Isler, Alex: Bundesrat Dr. Jonas Furrer, 1805—1861. Winterthur 1907.

Jequier, Jules: Du Rôle de la Diplomatie européenne dans les Affaires du Sonderbund (1845—1848). ds. Zentralblatt des Zofingervereins. Stämpfli, Bern 1891—1892, p. 261—278.

Keller, Arnold: Augustin Keller, 1805—1883. Aarau 1922, in-8⁰.

Korrespondenz zwischen Apponyi und Metternich. Archives fédérales Wien. H. H. St. A. Staatenabtlgen. B. Außerdt. Staaten: Frankreich. Fz. 472—473 rapports d'Apponyi, Fz. 474—478 instructions de Metternich.

Lavisse, Ernest: Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la Paix de 1919. Tome 5: S. Charléty: la Monarchie de Juillet. Paris 1921, in-8⁰.

Lavisse E. et Rambaud A.: Histoire générale ... Tome X. Paris 1909.

Metternich: Aus M.'s nachgelassenen Papieren, p. p. son fils. 8 vol. Wien 1880—1884, in-8⁰.

Meyer, Bernhard Ritter von: Erlebnisse. Wien et Pest, 1875, vol. I.

Rossier, Edmond: Louis Philipps Einfluß auf die äußere Politik Frankreichs. Diss. Erlangen, 1890. Lausanne 1890, 100 p., in-8⁰.

Rufer, Alfred: Feldmarschall Radetzkys Plan einer militärischen Intervention in der Schweiz zugunsten des Sonderbundes. In Schweiz. Monatsschrift für Offiziere aller Waffen, 1940, p. 193—211, 225—234.

Spreng, H.: Ulrich Ochsenbein (1811—1848). Bern 1918, in-8⁰.

Stapfer, Ph. A.: Bonaparte, Talleyrand et Stapfer, 1800—1823. Extraits de la Correspondance de Ph. A. Stapfer, p. p. Albert Jahn. Zürich 1869, in-8⁰.

Stern, Alfred: Geschichte Europas von 1830 bis 1848. Vol. III. Stuttgart/Berlin 1921, 2e édition, in-8⁰.

Sutermeister, Werner: Metternich und die Schweiz, 1840—1848. Bern 1896, in-8⁰.

Thureau-Dangin, P.: Histoire de la Monarchie de Juillet. Paris 1904. 3e édition, vol. VII.

Ward, A.W. et Gooch, G.P.: The Cambridge History of British Foreign Policy, 1783—1919. Vol. II (1815—1866), ch. 7 (par *F.J. Hearnshaw*).

Winkler, Arnold: Die österreichische Politik und der Sonderbund. Anzeiger für Schweizer Geschichte, 50. Jhrg. N.F. vol. 17, 1919, p. 270—336.

Winkler, Arnold: Österreichs materielle Hilfe für den Sonderbund. Anzeiger für Schweizer Geschichte, N.F. Bd. 18, 51ème année, 1920.

Winkler, Arnold: Die Korrespondenz des Erzherzogs Johann mit der Wiener Staatskanzlei über die Schweizer Sonderbundsfrage. ds. Historische Blätter, hgg. v. Haus, Hof und Staatsarchiv in Wien, 1921, 1. Heft.

Winkler, Arnold: Des Fürsten Friedrich zu Schwarzenberg Anteil am Sonderbundskrieg; nach den Akten der Wiener Archive. Revue d'Histoire Suisse, 1921, p. 266—316, 371—424.

Winkler, Arnold: Politische Schweizerbriefe aus der Sonderbundszeit. Almathea Almanach, 1922, Zürich, p. 21—50.

Winkler, Arnold: Siegwart-Müllers Abrechnung mit dem Sonderbund. Schweizerische Rundschau, 1926, p. 730—749, 910—920, 993—1003.

Winkler, Arnold: Metternich und die Schweiz. Revue d'Histoire Suisse, 1927, p. 60—116, 127—163.

Winkler, Arnold: Johann Ulrich von Salis-Soglio und Eugen von Philippsberg. ds. Revue d'Histoire Suisse, 1929, p. 29—70.

Zurburg, Urban: Die englische Diplomatie im Sonderbundskrieg, 1847. Schweizerische Rundschau, 1927, p. 531—544.